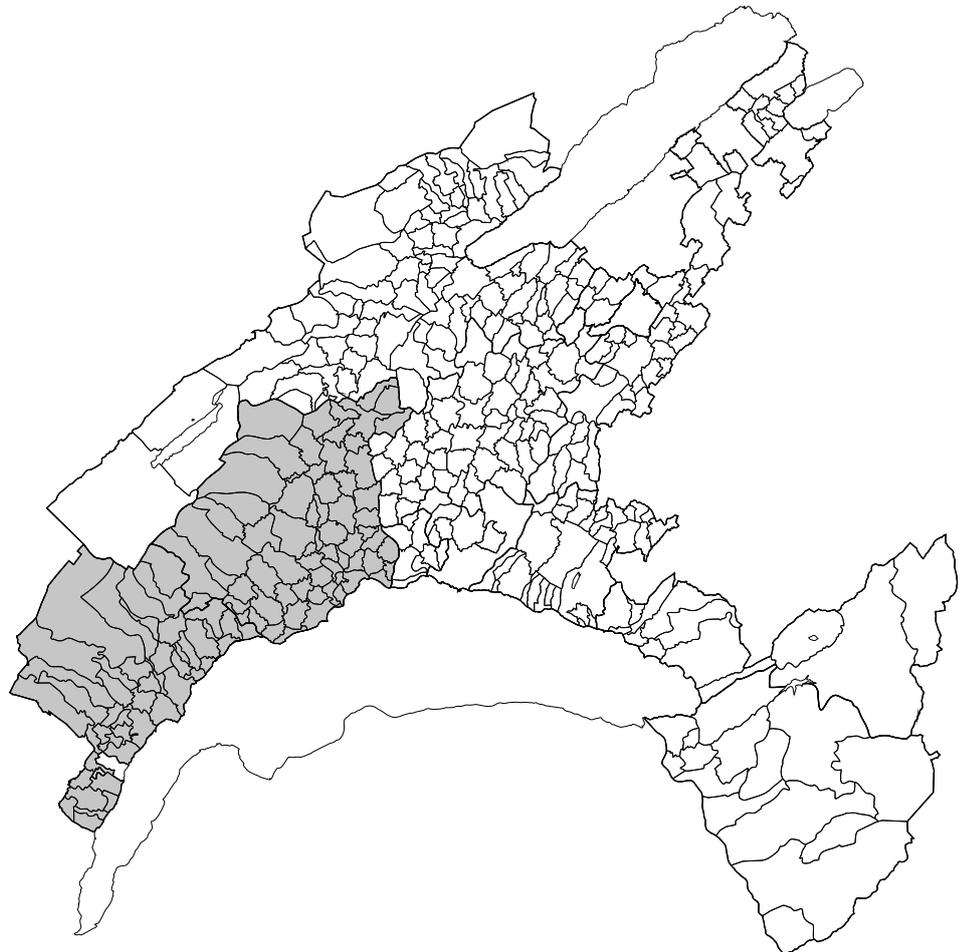


APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE – RAPPORT D'ÉVALUATION

contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

Lot N° 1 – Districts Nyon et Morges



contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

LOT N° 1 : DISTRICTS NYON ET MORGES

APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE

RAPPORT D'ÉVALUATION

MAI 2014

1.	PRÉAMBULE	/ 02
1.1	Contexte	
1.2	Objet du marché	
1.3	Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus	
2.	DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	/ 05
2.1	Maître de l'ouvrage / Adjudicateur	
2.2	Organisateur de la procédure	
2.3	Genre de procédure	
2.4	Lancement de la procédure	
2.5	Comité d'évaluation	
3.	PROCESSUS D'ÉVALUATION	/ 06
3.1	Questions des candidats	
3.2	Remise des offres	
3.3	Ouverture des offres	
3.4	Comité d'évaluation	
3.5	Critères d'aptitude	
3.6	Critères d'adjudication	
3.7	Recommandation	
3.8	Notification de la décision d'adjudication	
3.9	Validation	
	ANNEXE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE CONCERNÉ	/ 10

1. Préambule

1.1 Contexte

L'Etat de Vaud dispose d'un patrimoine immobilier composé de plus de 1400 bâtiments.

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) de l'Etat de Vaud planifie, construit, transforme, entretient, gère et conserve ce parc immobilier cantonal.

Afin d'assurer l'entretien, la rénovation et le suivi de son parc immobilier, l'Etat de Vaud souhaite s'adjoindre les services de bureaux d'architectes.

L'Etat de Vaud souhaite aujourd'hui l'ouverture de ce marché par appel d'offres aux architectes. Il souhaite un engagement durable et réciproque avec ces bureaux.

1.2 Objet du marché

Le marché mis en soumission dans le présent appel d'offres porte sur les prestations d'architecte suivantes :

- réalisation de travaux d'entretien et de rénovation de bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud ;
- établissement de diagnostic, d'études de faisabilité et de travaux d'investissement sur des bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud.

Sont concernés à titre non exhaustif par le présent appel d'offres les cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs, propriétés de l'Etat de Vaud ou en location auprès de tiers.

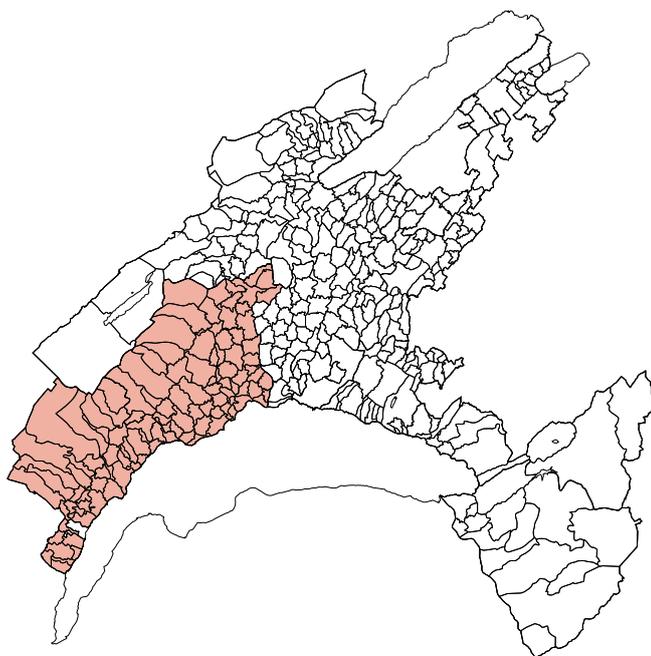


Le présent appel d'offres porte exclusivement sur les prestations d'architecte. Les spécialistes éventuellement nécessaires (ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, physiciens du bâtiment, ...) seront désignés par l'adjudicateur au gré des besoins et selon le régime légal des marchés publics.

Le marché est divisé en quatre lots :

- Lot N° 1 : Districts Nyon et Morges
- Lot N° 2 : District Jura - Nord Vaudois
- Lot N° 3 : Districts Gros-de-Vaud, Broye - Vully
- Lot N° 4 : Districts Lavaux - Oron, Riviera - Pays d'Enhaut, Aigle

Le présent rapport d'adjudication concerne le Lot N° 1 : Districts de Nyon et Morges.



1.3 Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus

Ce lot comporte environ 90 bâtiments, dont :

- 35 cures et leurs dépendances ;
- le bâtiment administratif cantonal de Morges ;
- l'arsenal de Morges ;
- le château de Morges ;
- le centre de protection de la population à Gollion ;
- l'école de soins et santé communautaires de Morges ;
- l'abbaye de Bonmont et ses dépendances ;
- les vestiges de la chartreuse d'Oujon ;
- quelques autres bâtiments.

AMPLEUR DU MARCHÉ

Sur la base de la valeur ECA des bâtiments de ce lot, le montant des travaux est estimé à environ CHF 1'200'000 TTC pour la durée du marché (2 ans), sans les honoraires. Ce montant prend en compte les travaux d'entretien-rénovation courants sans les travaux d'investissement.

Pour les diagnostics et études de faisabilité, le budget temps est évalué à 200 heures sur la durée du marché.

Ces estimations sont données à titre indicatif et ne sauraient sous aucun motif engager le Maître de l'ouvrage ni sur un volume d'heures minimum ou maximum attribué au candidat adjudicataire, ni sur une répartition des heures entre études et travaux.

A titre d'exemple et sous réserve de l'octroi de l'ensemble des crédits nécessaires, les prestations suivantes sont envisagées en 2014-2015 :

- travaux d'assainissement énergétique et rénovation de la cure de Longirod (crédit d'investissement) ;
- travaux de rénovation de la cure de Vullierens (crédit d'investissement) ;
- études de projet pour la rénovation complète des cures de Vufflens-le-Château et Bière ;
- travaux de déménagement de la bibliothèque du Musée militaire de Morges pour faire place au Musée Paderewski ;
- travaux de sécurisation anti-effraction du château de Morges.

2. Déroulement de la procédure

2.1 Maître de l'ouvrage / Adjudicateur

Le Maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud. Il est représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

Etat de Vaud

Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL)

Division Architecture et Ingénierie

place de la Riponne 10, 3^e étage

CH-1014 Lausanne

e-mail: info.sipal@vd.ch

2.2 Organisateur de la procédure

L'organisation de l'appel d'offres a été assurée par la société Irbis Consulting.

Irbis consulting

rue de Genève 17

CH-1003 Lausanne

e-mail: archiparc@irbisconsulting.ch

2.3 Genre de procédure

Le présent appel d'offres s'est déroulé selon une procédure ouverte conforme aux dispositions légales suivantes:

- l'accord OMC du 15.4.1994 sur les marchés publics;
- l'accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics, entré en vigueur le 1.6.2002;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25.11.1994;
- la Loi cantonale vaudoise sur les marchés publics du 24.06.1996 et à son règlement d'application du 07.07.2004;
- la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) du 06.10.1995.

2.4 Lancement de la procédure

L'annonce officielle de l'appel d'offres a été publiée dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud et sur le site Internet www.simap.ch le 21 février 2014.

2.5 Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité d'évaluation constitué des personnes suivantes:

PRÉSIDENT DU COMITÉ

M. Yves Golay – CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (SIPAL)

MEMBRES DU COMITÉ

M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL,

CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)

M. Roland Perrin – CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)

M. Daniel Brulhart – CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT DE PROJETS
ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

M. Carlos Viladoms – ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

3. Processus d'évaluation

3.1 Questions des candidats

Les candidats ont eu la possibilité de poser leurs questions par écrit, avant le 7 mars 2014 à l'adresse e-mail suivante :
archiparc@irbisconsulting.ch.

Quatre questions ont été posées. Les réponses ont été publiées sans mention de l'origine des questions sur le site www.simap.ch le 14 mars 2014.

3.2 Remise des offres

Le délai de réception des offres était fixé au 4 avril 2014 à 12h.

Les offres ont été réceptionnées au secrétariat du SIPaL – Division Architecture et Ingénierie entre le 28.03.2014 et le 04.04.2014.

Six offres ont été reçues :

SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE

DELGADO – LAPPERT LAUSANNE

ARCHITECTURE & TECHNIQUE ETIENNE PRÉVERENGES

MAGIZAN LAUSANNE

O. ROCHAT LAUSANNE

DAR ECUBLENS

Toutes les offres sont arrivées dans les délais.

3.3 Ouverture des offres

L'ouverture des offres a eu lieu le 4 avril 2014 à 14h30 en présence de Monsieur Daniel Brulhart (SIPaL) et de Monsieur Guillaume Colin (Irbis Consulting).

Le contrôle de conformité a été fait à l'ouverture des offres en respect formel des éléments suivants :

- l'offre a été remise dans les délais ;
- l'offre est correctement remplie et tous les documents demandés ont été remis ;
- l'offre ne contient pas de faux renseignements (documents fallacieux ou erronés, informations caduques ou mensongères, preuves falsifiées ou douteuses, signatures non valables, etc.) ;
- les conditions de participation sont remplies par le candidat.

Le bureau DAR a remis une offre pour chacun des 4 lots. Son offre a été déclarée non conforme et écartée de la procédure pour motif qu'elle ne respectait pas les conditions de participation à savoir qu'un bureau d'architecture ne pouvait répondre à l'appel d'offres que pour un seul des 4 lots, sous peine d'exclusion de la procédure.

Toutes les autres offres ont été déclarées conformes.

Le PV d'ouverture des offres est détenu par le Maître de l'ouvrage.

3.4 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation s'est réuni à Lausanne, le 10 avril 2014 de 8h00 à 12h00 et le 11 avril 2014 de 8h00 à 10h00, pour évaluer les offres selon les critères d'aptitude puis d'adjudication.

3.5 Critères d'aptitude

L'évaluation de l'aptitude des candidats reposait sur les critères impératifs suivants :

- une référence relative à des travaux d'entretien – rénovation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation (APT. 1) ;
- une référence pour des travaux de rénovation ou construction réalisés dans le territoire du lot concerné (APT. 2).
Cette référence était exigée par l'adjudicateur car ce dernier considérait que la connaissance du contexte local (urbain / paysager / architectural, économique, administratif, politique) était nécessaire pour garantir la réussite des mandats qui seraient confiés.
- une référence pour des travaux conduits dans un bâtiment en utilisation (APT. 3) ;
- une référence démontrant la pratique des marchés publics (APT. 4).

Toutefois et uniquement dans le cas où un nombre insuffisant de dossiers aurait satisfait ces critères, le Maître de l'ouvrage se réservait la possibilité de poursuivre l'examen des offres qui respectaient au moins trois des quatre critères d'aptitude énoncés ci-dessus.

Après évaluation des références proposées, 4 offres répondaient à tous les critères d'aptitude requis et ont été admises à l'évaluation selon les critères d'adjudication.

L'offre du bureau d'architectes O. RoCHAT a été écartée pour motif qu'aucune référence présentée n'avait été exécutée par ce bureau d'architecte (références antérieures à la date de création de la société).

3.6 Critères d'adjudication

Les candidats ayant satisfait à l'aptitude ont été évalués selon les 4 critères pondérés d'adjudication suivants :

CRITÈRES (ET SOUS-CRITÈRES)	PONDÉRATION
1 Qualification et expérience des personnes clés	30 %
2 Prix	30 %
3 Organisation et ressources mises à disposition	20 %
4 Compréhension, approche et méthodologie :	20 %
– Compréhension des prestations à exécuter	
– Approche du travail et du contexte	
– Méthodologie proposée	

Le comité d'évaluation a attribué pour chaque critère une note d'appréciation allant de 0 à 5 selon le barème suivant (à l'exception du critère « Prix ») :

BARÈME D'ÉVALUATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION
0 AUCUNE POSSIBILITÉ D'ÉVALUATION Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.
1 INSUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.
2 PARTIELLEMENT SUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.
3 SUFFISANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.
4 BON ET AVANTAGEUX Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.
5 TRÈS INTÉRESSANT Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

Le prix a été évalué selon la formule suivante, sur la base du montant global de l'offre remise, frais inclus, tel qu'il apparaissait dans le tableau de calcul des honoraires :

$$\text{Note offre}_n = (\text{Prix offre}_{\min} / \text{Prix offre}_n)^2 \times 5$$

La note finale a résulté de l'addition des notes pondérées arrondies au 100^e de point.

Afin d'approfondir l'évaluation des offres, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'audition des candidats les mieux placés :

- ATE Architecture & Technique Etienne
le 16 avril 2014 à 10h00 à Lausanne
- Sermet Gross Architectes Sàrl
le 16 avril 2014 à 10h45 à Lausanne

Le classement et la synthèse des notes sont présentés ci-dessous.

LAURÉAT	
ARCHITECTURE & TECHNIQUE ETIENNE PRÉVERENGES	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.50
Prix 30 %	5.00
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
NOTE FINALE	3.55
RANG	1^{ER} RANG

SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.50
Prix 30 %	3.93
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
NOTE FINALE	3.23
RANG	2^E RANG

DELGADO – LAPPERT LAUSANNE	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	4.12
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
NOTE FINALE	2.94
RANG	3^E RANG

MAGIZAN LAUSANNE	
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	3.10
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
NOTE FINALE	2.63
RANG	4^E RANG

Les tableaux d'évaluation des critères d'aptitude et d'adjudication sont détenus par le Maître de l'ouvrage.

3.7 Recommandation

Le comité d'évaluation recommande au Maître de l'ouvrage l'attribution du mandat au candidat Architecture & Technique Etienne à Préverenges qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

3.8 Notification de la décision d'adjudication

La décision d'adjudication sera notifiée par écrit, sommairement motivée, aux candidats dont l'offre est recevable.

La décision du Maître de l'ouvrage concernant l'attribution du mandat sera également publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) du Canton de Vaud et sur le site www.simap.ch.

3.9 Validation

Le comité d'évaluation valide ce rapport de sélection et d'adjudication le 9 mai 2014.



YVES GOLAY
PRÉSIDENT DU COMITÉ
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)



EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL,
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)



ROLAND PERRIN
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)



DANIEL BRULHART
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)



CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

Annexe :
Inventaire du patrimoine des 90 objets concernés
cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFE	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1143	Apples	160	ruelle du Milieu		Cure d'Apples	3	1730	Oui	Etat	1'571'942.00
1143	Apples	161	ruelle du Milieu		Dépôt de la cure	4	1730	Non	Etat	178'615.00
1143	Apples	162	ruelle du Milieu		Garage de la cure	4	1730	Non	Etat	34'400.00
1170	Aubonne	297	rue Duquesne	2	Cure d'Aubonne	2	1650	Oui	Etat	1'733'455.00
1170	Aubonne	377	rue du Moulin	1	Cure d'Aubonne	2	-	Oui	Etat	1'936'174.00
1170	Aubonne	1443	chemin de la Vaux	48	Habitation	1	1730	Oui	Etat	3'873'280.00
1170	Aubonne	1450	chemin de la Vaux	48	Bergerie et fenil	1	1730	Non	Etat	42'974.00
1144	Ballens	207	route de l'Isle	16	Cure de Ballens	4	1931	Oui	Etat	1'115'669.00
1145	Bière	284	le Crétillet		Dépôt cantonniers	6	1680	Non	Etat	54'545.00
1145	Bière	285	rue de la Confrérie	5	Cure de Bière	2	1680	Oui	Etat	987'709.00
1145	Bière	594	le Crétillet		Garage de la cure	6	1950	Non	Etat	18'720.00
1304	Cossonay	253	chemin du Prieuré	3	Cure de Cossonay	3	1756	Oui	Etat	1'304'858.00
1304	Cossonay	254	chemin du Prieuré	3	Bûcher	6	1756	Non	Etat	16'364.00
1304	Cossonay	628	en Valezard		Couvert	-	1979	Non	Etat	40'222.00
1304	Cossonay	629	en Valezard		Couvert	-	1979	Non	Etat	40'222.00
1304	Cossonay	630	en Valezard		Salle polyvalente	-	1979	Oui	Etat	253'612.00
1304	Cossonay	631	en Valezard		Local du matériel	-	1979	Non	Etat	186'959.00
1148	Cuarnens	13	rue du Temple	9	Cure de Cuarnens	2	1681	Oui	Etat	1'409'324.00
1163	Etoy	187	route de la Gare	5	Garage de la cure	3	-	Non	Etat	60'545.00
1163	Etoy	188	route de la Gare	5	Cure d'Etoy	2	-	Oui	Etat	1'189'745.00
1188	Gimel	231	place de l'Eglise	1	Cure de Gimel	3	1850	Oui	Etat	1'208'048.00
1188	Gimel	502	place de l'Eglise		Garage de la cure	6	1952	Non	Etat	15'644.00
1124	Gollion	294	en Crause		Protection civile	-	1978	Oui	Etat	16'585'590.00
1124	Gollion	306	en Crause		PCI - 4 boxes	-	1981	Non	Etat	64'308.00
1124	Gollion	308	en Crause		Poste sanit. secours	-	1991	Oui	Etat	7'451'662.00
1124	Gollion	347	en Crause		PCI Gollion	-	-	Non	Etat	156'308.00
1117	Grancy	39	la Ruelle	10	Cure de Grancy	3	1738	Oui	Etat	1'404'742.00
1117	Grancy	40	au Village		Bûcher	3	1738	Non	Etat	16'909.00
1315	La Sarraz	167	Grand-Rue	8	Rural de la cure	2	1709	Non	Etat	127'077.00
1315	La Sarraz	169	Grand-Rue	8	Cure de la Sarraz	2	1709	Oui	Etat	1'199'345.00
1315	La Sarraz	348	Grand-Rue	8	Garage de la cure	-	1938	Non	Etat	15'382.00
1148	L'Isle	256	sur l'Avalanche		Cure de l'Isle	2	1754	Oui	Etat	1'167'538.00
1148	L'Isle	257	sur l'Avalanche		Salle de paroisse	2	-	Oui	Etat	613'692.00
1027	Lonay	1	chemin de la Riaz	2	Cure de Lonay	2	1750	Oui	Etat	1'481'105.00
1167	Lussy-sur-Morges	58	place de l'Eglise	1	Salle de Paroisse	2	1759	Oui	Etat	274'879.00
1167	Lussy-sur-Morges	59	place de l'Eglise	1	Cure de Lussy-sur-Morges	2	1759	Oui	Etat	1'713'096.00
1148	Mont-la-Ville	75	route de la Coudre	7	Cure de Mont-la-Ville	2	1900	Oui	Etat	1'668'567.00
1148	Mont-la-Ville	201	route de la Coudre	7	Garage de la cure	-	1951	Non	Etat	43'909.00
1110	Morges	330	place de l'Eglise	3	Cure protestante	2	1750	Oui	Etat	1'483'691.00
1110	Morges	965	rue des Charpentiers	13	Cure de Morges	3	1900	Oui	Etat	1'081'385.00
1110	Morges	983	place de la Navigation		Château de Morges	1	1250	Oui	Etat	13'086'000.00

NPA	COMMUNE	N° ECA	ADRESSE	N°	NOM COMMUN	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
1110	Morges	986	place de la Navigation		Bât.1 - Bureaux Conféd.	4	1872	Oui	Etat	4'052'650.00
1110	Morges	988	place de la Navigation		Bât.4 - Atelier musée	1	1800	Oui	Etat	3'230'500.00
1110	Morges	989	place de la Navigation		Bât.3 - Ateliers-dépôt	4	1900	Oui	Etat	3'642'350.00
1110	Morges	990	place de la Navigation		Bât.2 - Magasin-dépôt	4	1837	Oui	Etat	11'147'800.00
1110	Morges	2804	ch. de la Dent d'Oche	8	ESSC Morges	-	1971	Oui	Etat	9'435'538.00
1110	Morges	3116	avenue de la Gottaz	32	OID/CCH/ORP	-	-	Oui	Privé	0.00
1110	Morges	3232	place St-Louis	4-6	Bâtiment Adm. Cant.	-	-	Oui	Etat	12'891'323.00
1142	Pampigny	153	Crêt-de-l'Eglise	1	Cure de Pampigny	2	1732	Oui	Etat	1'295'776.00
1142	Pampigny	154	Crêt-de-l'Eglise	1	Local citerne-bûcher	6	1732	Non	Etat	78'223.00
1142	Pampigny	155	Crêt-de-l'Eglise		Garage de la cure	6	1950	Non	Etat	37'333.00
1028	Préverenges	83	rue de Lausanne	4	Cure de Préverenges	3	1700	Oui	Etat	1'450'829.00
1176	St-Livres	134	à Saint-Livres		Dépendance - garage	4	1880	Non	Etat	206'836.00
1176	St-Livres	135	à Saint-Livres		Cure de St-Livres	3	1717	Oui	Etat	969'644.00
1176	St-Livres	136	à Saint-Livres		Salle de paroisse	6	1880	Oui	Etat	94'691.00
1134	Vufflens-le-Château	32	chemin du Ministre		Couvert de la cure	4	-	Non	Etat	19'077.00
1134	Vufflens-le-Château	33	chemin du Ministre	1	Cure de Vufflens-le-Château	2	1814	Oui	Etat	1'752'890.00
1134	Vufflens-le-Château	235	chemin du Ministre		Garage de la cure	6	1960	Non	Etat	14'462.00
1115	Vullierens	133	rue de l'Eglise	32	Cure de Vullierens	3	1706	Oui	Etat	1'673'215.00
1273	Arzier	197	rue du Village	28	Cure d'Arzier	2	1750	Oui	Etat	1'489'364.00
1273	Arzier	99901	ch. de la Chartreuse		Chartreuse d'Oujon	-	-	Non	Etat	0.00
1268	Begnins	312	la Grand-Vy	3	Cure de Begnins	2	1756	Oui	Etat	1'200'705.00
1268	Begnins	497	la Grand-Vy	3	Garage de la cure	6	1954	Non	Etat	37'267.00
1183	Bursins	95	place de Tilleuls	1	Cure de Bursins	2	-	Oui	Etat	2'023'789.00
1268	Burtigny	9	chemin de L'Eglise	3	Cure de Burtigny	2	1810	Oui	Etat	1'722'044.00
1279	Chavannes-de-Bogis	47	chemin du Poste		Ancienne gendarmerie	2	1946	Oui	Etat	569'945.00
1275	Chésèrex	122	à Bonmont		Abbaye de Bonmont	1	1100	Oui	Etat	7'480'000.00
1275	Chésèrex	500	à Bonmont		Sanitaires	-	1995	Non	Etat	144'000.00
1291	Commugny	23	route de l'Eglise	18	Cure de Commugny	2	1930	Oui	Etat	2'143'518.00
1291	Commugny	24	route de l'Eglise	18	Couvert jardin cure	3	1900	Non	Etat	20'308.00
1263	Crassier	437	chemin de Montelly	19	Cure de Crassier	3	1905	Oui	Etat	1'044'829.00
1263	Crassier	438	chemin de Montelly	19	Garage de la cure	-	1905	Non	Etat	24'545.00
1272	Genolier	53	route de Trélex	10	Cure de Genolier	2	1900	Oui	Etat	2'068'145.00
1276	Gingins	139	rue de l'Eglise	9	Cure de Gingins	2	1644	Oui	Etat	1'780'822.00
1276	Gingins	141	rue de l'Eglise	9	Dépendance Cure	2	1644	Oui	Etat	465'164.00
1196	Gland	159	Grand-Rue	36	Garage	6	1950	Non	Etat	51'185.00
1196	Gland	160	Grand-Rue	36	Cure de Gland	3	-	Oui	Etat	1'686'633.00
1261	Longirod	11	Grand-Rue		Salle paroissiale - garage	3	1828	Oui	Etat	408'655.00
1261	Longirod	12	Grand-Rue	7	Cure de Longirod	3	1828	Oui	Etat	1'102'385.00
1260	Nyon	588	rue du Prieuré	10A	Cure de Nyon	2	1450	Oui	Etat	2'849'629.00
1260	Nyon	590	rue du Prieuré	8	Salle de paroisse	3	1930	Oui	Etat	440'902.00
1260	Nyon	2630	place Bel-Air	6	RF	-	-	Oui	Privé	0.00
1260	Nyon	2669	chemin des Plantaz	34-38	ORP	-	-	Oui	Privé	0.00
1260	Nyon	2814	route de St-Cergue	48A	Caisse de chômage	-	-	Oui	Privé	0.00
1260	Nyon	2896	chemin des Vignes	1	OCOSP Région Ouest	-	-	Oui	Privé	0.00
1260	Nyon	2956	avenue Reverdil	4-6	OID	-	-	Oui	Privé	0.00
1260	Nyon	3341	rue des Marchandises	17	CSR	-	-	Oui	Privé	0.00
1166	Perroy	52	Grand-Rue	56	Cure de Perroy	2	1790	Oui	Etat	3'097'527.00
1180	Rolle	1616	route de l'Hôpital	5	SPF - ORPM Secteur Ouest	-	-	Oui	Privé	0.00
1264	St-Cergue	82	ch. du Carroz d'Amont	1	Cure de St-Cergue	2	1650	Oui	Etat	1'640'967.00

VALEUR ECA TOTALE 152'394'000.00

NOMBRE DE BÂTIMENTS 90

COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES PAR UN
COMITÉ D'ÉVALUATION CONSTITUÉ DES
PERSONNES SUIVANTES :

PRÉSIDENT DU COMITÉ

YVES GOLAY
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE
ET INGÉNIERIE (SIPAL)

ORGANISATEUR

IBRIS CONSULTING
LAUSANNE

MEMBRES DU COMITÉ

EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL
CHEF DE LA DIVISION STRATÉGIE
ET DÉVELOPPEMENT (SIPAL)
ROLAND PERRIN
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)
DANIEL BRULHART
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)

EXPERT EXTÉRIEUR

CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, BUREAU FHV, LAUSANNE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME hersperger.bolliger
IMPRESSION IRL plus SA

**APPEL D'OFFRE
EN PROCÉDURE OUVERTE**

CONTRATS CADRES
D'ARCHITECTES D'ENTRETIEN DU
PARC IMMOBILIER DE L'ÉTAT DE VAUD
MAI 2014

**RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION
LOT N° 1 – DISTRICTS NYON ET MORGES**

LAURÉAT
.....
ARCHITECTURE & TECHNIQUE ETIENNE PRÉVERENGES

PARTICIPANTS

.....
SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE
DELGADO – LAPPERT LAUSANNE
MAGIZAN LAUSANNE
O. ROCHAT LAUSANNE
DAR ECUBLENS